



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>94825</b>	<b>De M. Luc Chatel ( Les Républicains - Haute-Marne )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt;</b> Transports, mer et pêche		<b>Ministère attributaire &gt;</b> Transports
<b>Rubrique &gt;</b> transports aériens	<b>Tête d'analyse &gt;</b> aéroport de Vatry	<b>Analyse &gt;</b> perspectives.
Question publiée au JO le : <b>05/04/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Luc Chatel attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur l'avenir de l'aéroport de Vatry, situé près de Châlons-en-Champagne, dans la Marne. Un récent rapport d'information sur les nuisances aéroportuaires préconise de délocaliser une partie du trafic d'Orly vers un aéroport plus éloigné de Paris pour diminuer les désagréments causés aux riverains d'Orly. Parmi d'autres pistes, l'aéroport de Vatry est envisagé. Plusieurs avantages sont soulignés par les rapporteurs : des capacités non entièrement utilisées, une vaste piste pouvant recevoir tous les types d'aéronefs existants, des équipements adaptés à toutes conditions climatiques, un niveau de sécurité renforcé, enfin, un grand potentiel foncier et environnemental dû au fait que l'aéroport est propriétaire de tous les terrains. Le développement de cet aéroport nécessiterait d'aménager la desserte ferroviaire, pour relier celui-ci rapidement à Paris, en faisant une sorte de « troisième aéroport d'Île-de-France ». Il permettrait d'augmenter les emplois dans la région. Mais il pose également un certain nombre de questions légitimes auprès des habitants de la Marne et de toute la région Alsace Champagne-Ardenne-Lorraine. Il lui demande donc quelles suites il entend donner à cette préconisation.